Cinquante-neuvième année. - N ° 160 A Vendredi 22 août 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1214

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Créations d'établissements

989 866 884 RCS Bobigny.
BATIGRAP.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Administration : Gérant : MVULA Ghyslain ; Gérant : KALE Singa'oku, Pamphyl ; Gérant : SALCEDE Alistair, Eric, Benjamin ; Gérant : IBAKANZE Roland.
Capital : 200.00 EUR.
Adresse : 10, Quai du Châtelier, 93450 L'Île-Saint-Denis.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet directement ou indirectement, tant en france qu'à l'étranger : tout corps d' etat le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en france et à l'étranger. et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation..
Adresse : 10, Quai du Châtelier, 93450 L'Île-Saint-Denis.
A dater du : 19 août 2025.
Date de commencement d'activité : 23 juillet 2025.